

## Extrait du procès-verbal

Séance du : 6 décembre 2021  
Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER  
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2021/9  
Rapporteur : Mme Armelle DUPASQUIER

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le rapport-préavis N° 2021/9 concernant le postulat de M. Sacha SOLDINI pour inciter les organisateurs de manifestations bénéficiaires d'une convention de subventionnement communales à travailler avec des partenaires locaux ou indigènes en matière de communication et à optimiser la communication dans le but d'éviter la surconsommation de papier,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e :**

- de prendre acte du présent rapport-préavis qui répond au postulat de M. Sacha SOLDINI pour inciter les organisateurs de manifestations bénéficiaires d'une convention de subventionnement communales à travailler avec des partenaires locaux ou indigènes en matière de communication et à optimiser la communication dans le but d'éviter la surconsommation de papier.

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 7 décembre 2021.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**La Présidente :**



**La Secrétaire :**